

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 novembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 DU 175 Dénominations rue Marceline Desbordes-Valmore et avenue Anne-Eugénie Milleret de Brou (16e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les plans annexés à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose de substituer la dénomination « rue Marceline Desbordes-Valmore » à celle de « rue Desbordes-Valmore » et la dénomination « avenue Anne-Eugénie Milleret de Brou » à celle de « avenue Milleret de Brou » (16e) ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement en date du 4 novembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination « rue Marceline Desbordes-Valmore » est substituée à celle de « rue Desbordes-Valmore », pour la rue commençant au 75 rue de la Tour et finissant au 6 rue Faustin Hélie (16e).

Article 2 : La dénomination « avenue Anne-Eugénie Milleret de Brou » est substituée à celle de « avenue Milleret de Brou », pour la voie commençant au 21 rue de l'Assomption et finissant au 22, avenue du Recteur Poincarés (16e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO